



A R T
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATION

AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION GENERALE

N° _____/ART/DG. 17-

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) dispose de fonds sur son budget 2017 pour financer le fonctionnement de ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du **marché de fournitures n°001/ART/DG.2017**

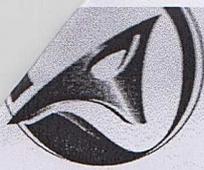
L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de fournitures suivantes :

Lot 1 : Moyens roulants à Quatre (04) roues

Lot 2 : Moyens roulants à Deux (02) roues

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics aux articles 32 et suivants, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Chef du Service de Passation des Marchés Publics au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural** :
Téléphone : (236) 75 70 85 43 / 72 80 17 50
Email : nguerekambajoseph@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Service de Passation des Marchés Publics, de 08 heures à 15 heures.**
4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Service de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.**
La méthode de paiement sera au comptant et le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré après paiement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Service de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural sis Avenue de l'Indépendance, B.P. 786 Bangui, RCA** au plus tard le **Mardi 20 Juin 2017 à 12 heures 30.** Les offres



remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
 - Deux millions six cent mille francs (2 600 000 F) CFA pour les deux (2) lots ; ou
 - Deux millions quatre cent mille francs (2 400 000 F) CFA pour le lot 1 ; et
 - Deux cent mille francs (200 000 F) CFA pour le lot 2.
7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant **une période de quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le Mardi 20 Juin 2017 à 13 h00** dans la salle de conférence de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) sise Immeuble de la Poste au Centre ville de Bangui.

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS

Bertrand Ghislain BONDEZE DEBOSSAL